

# Les diacres dans la célébration de l'Eucharistie

## Notes pratiques

*Il a été convenu, lors d'une rencontre des prêtres et des diacres, le 9 décembre 2011, que nous mettrions davantage en relief leur ministère spécifique, dans nos assemblées dominicales, en essayant d'ajuster au mieux de notre réalité paroissiale les directives et suggestions du dossier réalisé par la Commission Episcopale de liturgie et de pastorale sacramentelle sur « le rôle des diacres dans l'action liturgique » (février 1986), spécifiquement dans la liturgie eucharistique (fascicule I).*

*Notre souci premier aura été de faire ressortir au mieux la dimension diaconale de l'Eglise dont ils sont, par l'ordination et leur action liturgique propre, le signe sacramentel, dans l'esprit de la Tradition continue de l'Eglise, des premiers siècles au Concile Vatican II.*

*Notre paroisse a la grâce de compter deux diacres qui, l'un et l'autre, remplissent volontiers leur service liturgique. Nous nous sommes donc mis d'accord sur les modalités ordinaires de leur présence.*

## ACCUEIL

Diacre(s), en aube et étole, à l'entrée de l'église. Attention aux fidèles qui arrivent (et info éventuelle du célébrant pour qu'il en tienne compte dans son accueil ou durant la messe).

**Entrée solennelle**, à droite de celui qui préside la messe (ou devant lui avec le Lectionnaire) et précédé des servants de messe.

Si le prêtre **encense** l'autel, le diacre l'assiste.

**Le diacre siège** près de celui qui préside, du côté le plus proche de l'assemblée. Il s'associe de là au rite pénitentiel et au *Gloria*.

**Prière d'ouverture** : le diacre *peut* l'introduire en invitant les fidèles à la prière : « *Prions le Seigneur* » (dit ou chanté). Si le célébrant se déplace pour l'oraison (toujours tourné vers l'autel), le diacre l'accompagne.

## LITURGIE DE LA PAROLE

Le diacre demande la bénédiction à celui qui préside : « *Père, bénissez-moi* » et s'incline pour la recevoir. Si l'on encense, il aide le prêtre à préparer l'encensoir.

Si le Livre est sur l'autel, il le prend et se rend à l'ambon, « encadré » par les servants de messe, et encense le Livre.

**Evangile** : Proclamation réservée au diacre. Il conclut la proclamation en chantant (disant) : « *Acclamons la Parole de Dieu* », baise le livre et le referme. Il revient ensuite s'asseoir à sa place (sauf s'il prêche).

**Prière universelle** : Le diacre introduit et le prêtre conclut la prière. Le diacre se déplace pour se tenir auprès de celui qui prononce les intentions de prière (ce peut-être lui), à l'ambon ou, là où c'est la pratique, au pied des marches du chœur. Il revient à sa place une fois la conclusion faite par le célébrant.

## LITURGIE EUCHARISTIQUE

**Quête** : annoncée par le diacre, notamment pour une quête particulière, pour rappeler à l'assemblée la dimension pécuniaire du partage fraternel.

**Offertoire** : S'il y a une procession des offrandes, le diacre, accompagné par les servants de messe, reçoit les offrandes pour les déposer sur l'autel. Le prêtre reste à son siège pendant la préparation de la table eucharistique. Ce dernier s'avance seulement pour recevoir à l'autel, le pain à consacrer des mains du diacre. Puis il présente au prêtre le calice après l'avoir rempli aidé des servants de messe (à la crédence ou à l'autel) selon le rite d'usage (« *comme cette eau se mêle au vin...* »).

Si l'on **encense** l'autel, le diacre assiste le prêtre. Il encense ensuite le prêtre et l'assemblée.

Le diacre peut inviter les fidèles à la prière en introduisant la **prière sur les offrandes** : « *Prions ensemble au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Eglise* » (sauf s'il doit encenser à ce moment l'assemblée).

**Prière eucharistique** : Le diacre se tient à droite du célébrant, en retrait. C'est lui qui découvre éventuellement le calice au moment de la consécration. Il s'agenouille en même temps que le prêtre. Il introduit l'anamnèse par l'invitation à l'assemblée : « *Proclamons le mystère de la foi* ». Il reçoit de celui qui préside le calice (même en présence d'autres prêtres) pour la doxologie finale, et il le repose une fois prononcé le « amen ! » de l'assemblée.

**Mémento des vivants** : Après que le prêtre ait introduit, le diacre nomme les personnes pour qui l'on prie spécialement : « Nous te prions en particulier pour... (nouveaux baptisés, nouveaux mariés, etc.) ».

**Mémento des défunts** (idem) : « « Nous te prions en particulier pour... (tel ou tel défunt) » ».

Il est envisageable que (dans certains cas et selon la prière eucharistique choisie) le diacre, en s'adressant au peuple, ponctue les **intercessions** du célébrant (« souviens-toi, Seigneur... ») par un « *prions le Seigneur* ».

**Geste de paix** : le diacre dit, après l'invitation du célébrant à recevoir « la paix du Seigneur », le diacre dit à l'assemblée, bras ouverts : « Frères, donnez-vous la paix ». Il reçoit cette paix du prêtre et la porte ensuite aux concélébrants éventuels puis à l'assemblée. Il peut éventuellement inviter l'assemblée à se la donner « par contagion, à commencer par les premiers rangs ».

**Fraction du pain** : le diacre va chercher la réserve eucharistique au tabernacle. Il peut être accompagné d'un serviteur de messe portant un cierge. De retour à l'autel et pendant l'Agnus Dei, il peut participer à la fraction de la grande hostie et à la répartition des hosties dans les ciboires, les custodes pour les malades. Il communique sous les deux espèces en même temps que le(s) prêtre(s).

Le diacre distribue la **communie** avec le prêtre. Si l'assemblée communique sous les deux espèces (Jeudi Saint), il communique au Sang après l'assemblée, avant le rite de purification.

Le diacre porte la réserve eucharistique au tabernacle après la communion. Il peut purifier les vases en revenant ou, s'il y en a beaucoup, le faire après la messe.

**Oraison finale** : le diacre peut l'introduire en invitant les fidèles à la prière : « *Prions le Seigneur* » (dit ou chanté). Si le célébrant se déplace pour l'oraison (toujours tourné vers l'autel), le diacre l'accompagne.

## ENVOI

**Annonces** : elles sont faites par un membre désigné de la communauté. Elles peuvent en son absence être faites par le diacre.

Après la **bénédiction**, le diacre, se plaçant auprès du célébrant, **envoie** l'assemblée en disant : « *Allez dans la paix du Christ !* ».

Le diacre porte les **custodes aux malades** pendant que le prêtre bénit les ministres qui la portent. Le diacre peut alors leur adresser en particulier une parole pour ceux qu'ils visitent.

Le prêtre baise l'autel avant de quitter le sanctuaire : le diacre peut le baiser lui aussi ou seulement s'incliner, de la place où il est à ce moment précis. Les ministres se retirent en procession par l'allée centrale, jusqu'aux portes (que le diacre peut symboliquement ouvrir en grand).

*Père Rémy Crochu,  
Curé des paroisses Saint Jean-le-Baptiste en Retz  
et Saint Gildas de la Mer.*